Fondation Roi Baudouin

ULB UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

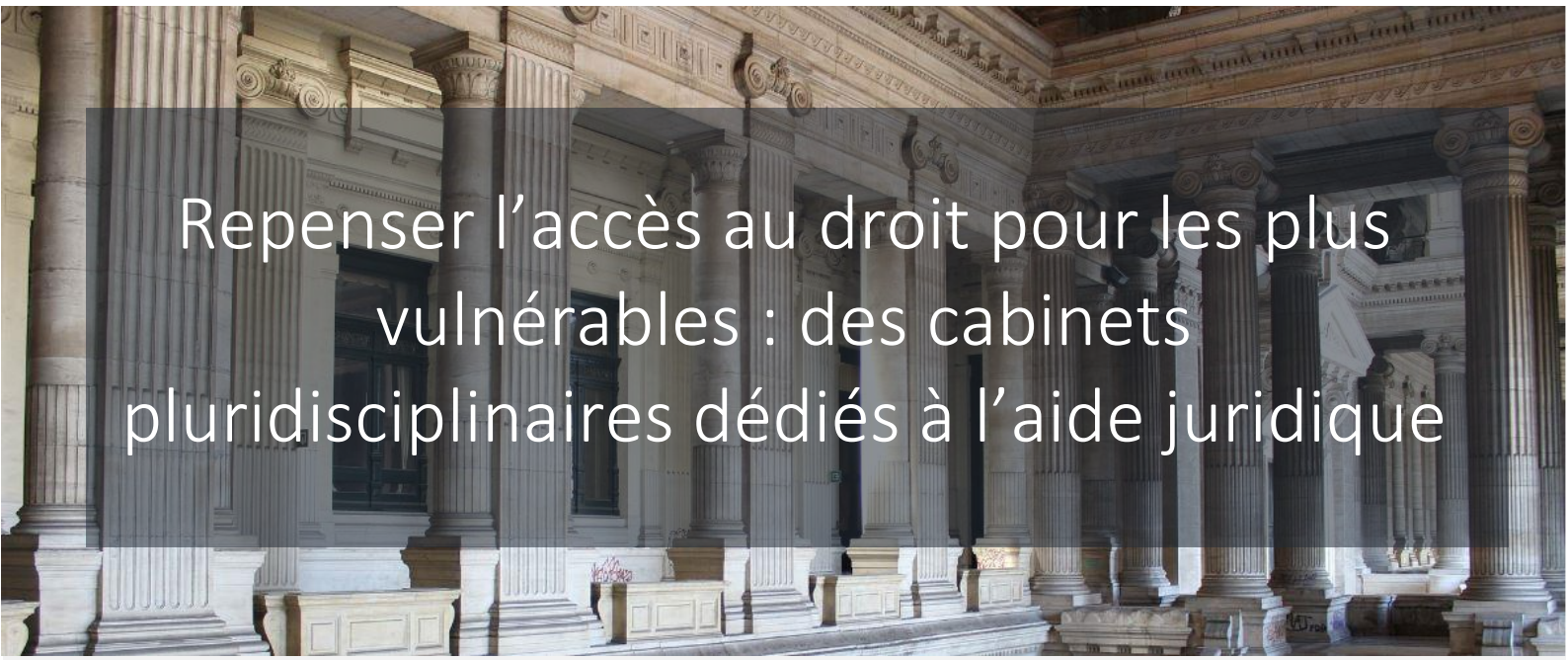

Repenser l'accès au droit pour les plus vulnérables : des cabinets pluridisciplinaires dédiés à l'aide juridique

SÉMINAIRE - mercredi 23 octobre 2019

Description du projet

Prenant acte des difficultés de garantir une assistance et une défense juridiques de qualité aux personnes les plus vulnérables faisant face à une multiplicité de problèmes sociojuridiques, les chercheurs du Centre de droit public et du DULBEA proposent une solution créative et innovante inspirée de systèmes d'aide juridique aux États-Unis, au Québec et en Écosse, ainsi que du modèle des maisons médicales bien connu en Belgique.

Ils développent un modèle de cabinets pluridisciplinaires exclusivement dédiés à l'aide juridique, qui regrouperaient des avocats et des assistants sociaux au sein d'une même structure. Ces cabinets favorisent une approche globale, sociale et juridique, de la prise en charge de leurs clients. Ces cabinets constituent une solution simple à mettre en place pour répondre aux besoins spécifiques des personnes vulnérables insuffisamment rencontrés dans le système actuel d'aide juridique de seconde ligne. Ces cabinets viendraient compléter le système d'aide juridique de seconde ligne dans les arrondissements où un manque serait détecté, sans en modifier la structure, le fonctionnement, ni le financement.

Le projet est soutenu par une étude de faisabilité économique et un examen des modèles de financement.
Les recherches menées s'inscrivent dans une réflexion initiée au sein d'Avocats.be il y a quelques années et sont soutenues par la Fondation Roi Baudouin.

Objectif du séminaire

Il a pour objet de sortir d'une démarche académique et d'ouvrir le débat autour du projet de cabinets d'avocats dédiés en permettant un échange entre diverses parties prenantes de l'aide juridique en Belgique – notamment des représentants des barreaux, de la société civile, de la magistrature et du ministère de la justice.

Mercredi 23 octobre 2019

Salle du conseil
Fondation Roi Baudouin
Rue Brederode, 21
1050 Bruxelles

Inscription obligatoire avant le 4 octobre:
dulbea@ulb.ac.be

Fondation Roi Baudouin

ULB UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

PROGRAMME DU SÉMINAIRE

12h15 Accueil et lunch

13h00 **Introduction** par Elise Dermine (Centre de droit public, ULB) et Ilan Tojerow (DULBEA,ULB) et tour de table

13h15 **Présentation** du projet de cabinets d'avocats dédiés à l'aide juridique par Emmanuelle Debouverie (Centre de droit public, ULB et *Fair Trials*) et Maxime Fontaine (DULBEA, ULB)

14h00 **L'approche holistique de la défense juridique** – table ronde

En matière d'aide juridique, l'approche holistique préconise d'aborder la personne dans sa globalité en vue d'apporter une réponse complète aux différents problèmes sociojuridiques qu'elle rencontre. Dans le modèle proposé, elle implique la mise en place d'un service intégré et global favorisant un travail en équipe pluridisciplinaire entre avocats et assistants sociaux, un ancrage géographique et culturel dans la communauté desservie, et l'offre d'une large palette de services préventifs et curatifs.

15h30 Pause-café

16h00 **Les systèmes d'aide juridique mixte** – table ronde

Le modèle d'aide juridique mixte combine les deux modèles traditionnels d'organisation de l'aide juridique, soit le système dit de *judicare* (avocats de pratique privée désignés et rémunérés au titre de l'aide juridique) et le système des avocats permanents ou *public defenders*. Grâce à la variété des prestataires d'aide juridique et à sa flexibilité, le système mixte permet d'augmenter l'accès à la justice et de répondre à une grande variété de besoins. Dans le modèle proposé, le système d'aide juridique de seconde ligne est ainsi complété par un système d'avocats permanents ou « dédiés » en vue de garantir la fourniture de services d'aide juridique à une population vulnérable insuffisamment desservie par les avocats de pratique privée en raison de multiples facteurs analysés dans l'étude socio-juridique.

17h30 **Conclusions** de la journée par Françoise Tulkens, ancienne juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Une traduction simultanée anglais/français/néerlandais/ sera assurée

Mercredi 23 octobre 2019

Salle du conseil
Fondation Roi Baudouin
Rue Brederode, 21
1050 Bruxelles

Inscription obligatoire avant le 4 octobre:
dulbea@ulb.ac.be

Centre de droit public

Dulbea